

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024**

Le vingt-six novembre deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

**Étaient présents** : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / HAYDAN / BRUNEL / Mmes GINIER / DUMAS / MEIGNIER / M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

Mme Fabienne DUMAS été élue secrétaire de séance.

**Absents** : Mme MARRON / MM. FOUILLERON (pouvoir à M. COLOM Y CANALS) / FERRIER (pouvoir à Mme MEIGNIER) / FAURE et COSTE.

**Nombre de Conseillers** : **En exercice : 15** **Présents : 10** **Absent : 5**

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 19 novembre 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_11_DB_01	Demande de déclassement et aliénation d'un chemin au quartier de Cheyrès.	REFUSÉE
N°2024_11_DB_02	Coupe de bois et projet de duplicata de la collection nationale de cormier en forêt Communale.	APPROUVÉE
N°2024_11_DB_03	Demande d'achat d'une partie d'une parcelle au quartier de l'Église.	APPROUVÉE
N°2024_11_DB_04	Remboursement des frais de transport à Monsieur le Maire.	APPROUVÉE
N°2024_11_DB_05	Signature de la convention « développer le vélotourisme » avec la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.	APPROUVÉE
-	Subvention à l'Association Les Amis de Banne.	AJOURNÉE

Affichage liste des délibérations le 27 novembre 2024.

